

# SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseille	mbre de conseillers :				
En exercice	15				

Présents...... 15 Votants...... 14

Procurations.....0

Date de la convocation: 21 03/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL

#### EAN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le 25 mars à 9 heures

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL, légalement convoqué, sest réuni, à la salle du conseil,

Sous la présidence de Monsieur VIDAL Claude, maire

PRESENTS: Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs ASSIÉ Allan, DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGERS Claude, VERGUES Michel, VIALA Daniel, VIDAL Claude, VIDAL Didier

SECRETAIRE DE SEANCE: Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

# SEANCE N<sup>°</sup> 3 <u>DELIBERATION N<sup>°</sup> 17</u> <u>BUDGET ANNEXE DE LA MICROCENTRALE</u> <u>APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2022</u>

Vu le code général des collectivités territoriales,

 ${f Vu}$  le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par la comptable,

Considérant que le compte administratif de l'exercice 2022 a été présenté par Madame Aurélie MASSON, adjointe au maire Considérant que Madame Aurélie MASSON a été désignée pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif 2022,

Considérant que Monsieur Claude VIDAL, maire, s'est retirée pour laisser la présidence à Madame Aurélie MASSON,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer sur le compte administratif 2022 dressé par l'ordonnateur et lequel peut se résumer ainsi :

MICROCENTRALE	Section de fonctionnement		Section d'investissement		Cumul	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice 2022	24 072.77 €	10 752.90 €	4 000.00 €	11 534.26 €	28 072.77 €	22 287.16 €
Résultat comptable 2022		-13 319.87 €		7 534.26 €		-5 785.61 €
Résultats antérieurs reportés (excédent ou déficit)		1 123.81 €		32 890.75 €		34 014.56 €
Résultat de clôture à affecter		-12 196.06 €		40 425.01 €		28 228.95 €
RAR 2022					0.00 €	0.00 €
Résultats définitifs		-12 196.06 €		40 425.01 €		28 228.95 €

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, Décide à 14 voix pour (Le Maire quitte la salle lors du vote du CA)

- ADOPTE le compte administratif tel qu'il a été présenté.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents et représentés

> Le maire Claude VIDAL <u>Acte dématérialisé</u>

### Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le ... Q. 5. AVR... 2023.

par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le .... 0 5 AVR. 2023

Le Coursé identée que l'apronant élétitaintien peut laire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CVPLUPA 62 (02) PAR 1900 EVE 2003 EVE 1900 EVE